



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



OBJECTIF AFRIQUE



LETTRE D'INFORMATION ECONOMIQUE

N° 222 – 17 FEVRIER 2022



ZOOM SUR ... L'endettement de l'Afrique subsaharienne



LES TITRES A LA UNE

UEMOA : Maintien des indicateurs d'activité à un niveau élevé

Nigéria : Premier exportateur africain de gaz naturel liquéfié en 2021

Sénégal : Inauguration du Train Express Régional

Afrique du Sud : La Banque mondiale approuve un financement de 750 M USD

LE CHIFFRE A RETENIR

150 Mds EUR

Montant que l'UE investira en Afrique d'ici 2027 dans le cadre du programme Global Gateway



TABLE DES MATIERES

Zoom sur...	2
Conjoncture	3
Environnement des affaires	6
Projets et financements	6
Secteurs d'activités	7
Energies et matières premières	7
Transport et infrastructures	9
Services	9
Agenda	10
Contacts	11

Zoom sur... L'endettement de l'Afrique subsaharienne

La direction générale du Trésor a publié le 25 janvier 2022 une étude sur l'endettement de l'Afrique subsaharienne, à retrouver dans son intégralité sur le site de la Direction : E. Hooper, V. Le Clainche et C. Seitz (2022), « L'endettement de l'Afrique subsaharienne », Trésor-Éco n° 299

Depuis les annulations de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés, les pays d'Afrique subsaharienne se sont ré-endettés et la composition de leur dette s'est complexifiée. La crise de Covid-19 a exacerbé ces vulnérabilités et a conduit le Club de Paris et le G20 à mettre en œuvre des initiatives multilatérales. Au-delà de l'initiative de suspension du service de la dette, le Club de Paris et le G20 se sont accordés sur un cadre commun pour les traitements de dette des pays vulnérables.

Après les annulations de dette souveraine intervenues au début des années 2000, dans le cadre de l'initiative « Pays Pauvres Très Endettés », le stock de dette extérieure des pays d'Afrique subsaharienne a de nouveau fortement augmenté : il a été multiplié par trois depuis 2006, point le plus bas consécutif aux annulations.

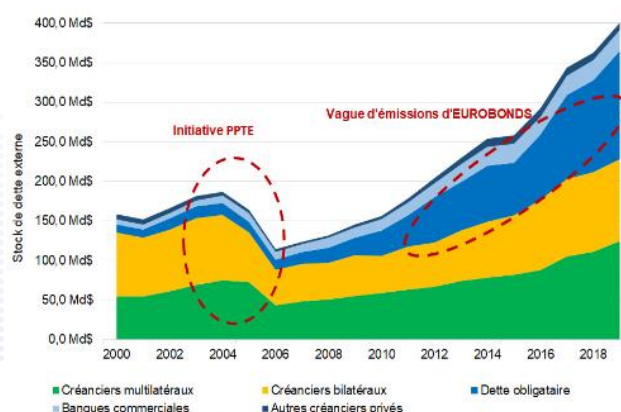
La composition des créanciers a évolué, avec une place grandissante des créanciers privés (+14 points de pourcentage entre 2009 et 2019), reflétant une augmentation du nombre d'États émettant sur les marchés de capitaux internationaux. En outre, la Chine est désormais le premier créancier bilatéral en Afrique subsaharienne (ASS), avec 62 % des créances bilatérales en 2019.

Ce réendettement rapide est une source de vulnérabilités importantes du fait de la complexité des nouveaux instruments de dettes. Ainsi, le recours aux marchés financiers a créé des risques significatifs de refinancement et de change. En outre, le manque de transparence des emprunts adossés à des collatéraux peut accroître le risque de surendettement et complexifier les éventuels traitements de dette.

La crise de Covid-19 a exacerbé les vulnérabilités préexistantes. Début 2020, l'incertitude et la hausse du risque perçu par les investisseurs étrangers ont privé certains pays d'Afrique subsaharienne de leur accès aux marchés de capitaux étrangers, avant une normalisation au cours du second semestre 2020. À cette occasion, les institutions multilatérales ont bien joué leur rôle contra-cyclique en débloquant en urgence des fonds très importants (230 Md\$ entre avril 2020 et mi-2021).

De surcroît, l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD), mise en place par le G20 et le Club de Paris, a permis aux pays d'Afrique subsaharienne à bas revenus de dégager des liquidités importantes pour faire face à la crise. Pour aller au-delà d'une mesure temporaire comme l'ISSD, les membres du G20 et du Club de Paris se sont accordés pour la première fois sur un cadre commun multilatéral pour les futurs traitements de dette de ces pays.

Dette publique extérieure des pays d'Afrique subsaharienne de 2000 à 2019 (en Md\$)



Conjoncture

Cameroun - Accord des services pour la première revue du programme 2021-2023 avec le FMI

Du 2 au 22 décembre 2021, une équipe du FMI a mené des entretiens avec les autorités camerounaises au sujet des consultations de 2021 au titre de l'article IV et de la première revue du programme triennal adossé à la facilité élargie du crédit et au mécanisme élargi du crédit conclu en juillet dernier. Selon le communiqué final, les services du Fonds sont parvenus à un accord avec les autorités pour cette première revue et l'approbation par le Conseil d'Administration du Fonds en février 2022 devrait donner lieu au décaissement d'un montant de 82,8 M DTS. La mission a relevé que les perspectives économiques au Cameroun, bien que positives, restent sujettes à de grandes incertitudes. Le Fonds souligne que « la réalisation d'une croissance forte, durable et inclusive passerait par une intensification des réformes structurelles afin d'améliorer la gouvernance et la transparence ». Pour mémoire, le programme a été conclu en juillet 2021 à hauteur de 483 M DTS (175 % de la quote-part du pays) pour une durée de trois ans et vise à soutenir la reprise post-Covid, à renforcer la viabilité extérieure et budgétaire, et à accompagner le programme de réformes structurelles du gouvernement vers une croissance soutenue, plus inclusive et diversifiée.

CEMAC - Comité de Politique Monétaire : la BEAC anticipe une croissance de 3,7 % en zone CEMAC en 2022

Selon le rapport du comité de politique monétaire de la BEAC de décembre 2021, les dernières prévisions de la BEAC tablent sur une croissance à 3,7% en 2022 en zone CEMAC, en hausse de 1,8 point par rapport à 2021. Cette accélération de l'activité découlerait de la progression dans le secteur pétrolier et devrait se maintenir jusqu'en 2024 grâce à la mise en œuvre des réformes dans le cadre du PREF-CEMAC et des programmes de seconde génération avec le FMI. L'inflation devrait s'accélérer également en 2022 dans la sous-région pour s'établir à 2,2 %, soit 0,5 point de

plus qu'en 2021, mais se maintenant en dessous du niveau atteint en 2020 (2,6 %). Cette inflation serait principalement de source importée, en lien avec la hausse des prix au niveau mondial. Une légère amélioration des réserves de change est également anticipée, avec une couverture de 3,9 mois d'importation, (contre 3,8 mois en 2021 et 3,7 en 2020), consécutive à l'application de la réglementation des changes, notamment au secteur extractif après l'accord trouvé en décembre entre la BEAC et les opérateurs du secteur.

Centrafrique - La direction du FMI approuve un Programme de Référence de sept mois

Le 17 décembre 2021, la Direction générale du Fonds a approuvé un programme de référence pour la République centrafricaine sur la période de décembre 2021 à juin 2022 (sept mois). Le programme de référence vise à soutenir les efforts des autorités centrafricaines pour faire face aux défis économiques liés à la pandémie de Covid-19 et à la crise sécuritaire que connaît le pays. Le Fonds indique que la mise en œuvre satisfaisante de ce programme devrait permettre de reprendre les discussions dans le cadre de la facilité élargie de crédit de 83,55 M DTS approuvée en décembre 2019, à l'arrêt depuis l'achèvement des première et deuxième revues en janvier 2021.

Ghana - L'augmentation de la dette publique ghanéenne se poursuit en 2022

Le Ghana enregistre un des taux d'endettement public les plus élevés d'Afrique (84,5% du PIB) classant le Ghana parmi les pays à plus fort risque de surendettement. Cette tendance devrait se poursuivre : le gouvernement a annoncé l'émission de 4 Md USD de dettes lors des trois premiers mois de 2022 soit une augmentation de 7,2% par rapport au stock total de dette de 2021. Cette émission de bons du Trésor pour des maturités de 91 jours à 6 ans sera d'un montant de 1,5 Md USD en janvier. Ainsi, 41% du montant sera émis sur les marchés domestiques, or cette dette intérieure qui représentait 52% du total du stock en septembre 2021 est très coûteuse pour les finances publiques. Les intérêts totaux représentent 7,5% du PIB ghanéen et sont

absorbés à hauteur de 77,3% par ceux de la dette intérieure. Le gouvernement souhaite aujourd'hui dégager un excédent budgétaire pour stabiliser son stock de dette et réduire son coût grâce à un rééchelonnement en 2022.

Gambie - Le pays a atteint son objectif de collecte de revenus en 2021

Selon la Gambian Revenue Authority (GRA), l'objectif qui avait été fixé par le gouvernement de collecter 12,7 Mds GMD (209,6 M EUR) de revenus en 2021 a été atteint. Malgré les difficultés liées à la pandémie, cette performance a pu être réalisée grâce à l'engagement collectif de tous les contribuables et du personnel de la GRA, selon le Commissaire général de la GRA. Pour 2022, l'objectif de collecte de revenus a été fixé à 13,5 Mds GMD (222,8 M EUR), soit une progression de 6,3% par rapport à 2021.

Kenya - Croissance de 9,9% au troisième trimestre 2021

La reprise économique se poursuit au T3 2021 au Kenya, grâce notamment à l'assouplissement progressif des mesures sanitaires, avec une croissance du PIB qui s'établit à 9,9%, contre -2,1% au troisième trimestre 2020. Le secteur manufacturier a connu une croissance de 9,5% en glissement annuel, l'éducation de 64,7%, les transports de 13,0%, l'hôtellerie et la restauration de 24,8% et les services assurantiels de 6,7%. Seul le secteur agricole, en raison des sécheresses dans les comtés nord du pays, s'est contracté de 1,8% contre une croissance de 4,2% au troisième trimestre 2020.

Nigéria - Le Président Muammaru BUHARI a signé le dernier budget en année pleine de son dernier mandat

La Ministre des finances des finances Mme Zainab Ahmed a présenté mercredi 5 janvier le budget fédéral pour 2022 qui prévoit un déficit budgétaire de 3,4% du PIB financé par la dette. Le taux d'endettement est néanmoins un des plus bas d'Afrique (30% du PIB). La principale préoccupation des pouvoirs publics est la faiblesse des recettes. Ont été annoncées la création de nouvelles taxes et la suppression des subventions sur le carburant dont le maintien à des prix artificiellement bas pourrait

coûter 7 Mds USD en 2022 selon la Banque mondiale. S'appuyant sur des prévisions de recettes pétrolières optimistes, le budget prévoit que 36% des recettes publiques seront consacrées au paiement du service de la dette, chiffre sous-évalué selon la Banque mondiale. Pour mémoire, la loi de finances pour 2021 consacrait 41% des recettes publiques au service de la dette contre 76% observés en novembre 2021.

Madagascar - La loi de finances initiale pour 2022 promulguée

La loi de finances initiale pour 2022 a été promulguée le 29 décembre 2021. Elle table sur une accélération de la croissance du PIB à 5,4 % en 2022 (contre 3,5 % en 2021). Elle affiche un déficit budgétaire de 6,1 % du PIB (contre 6,6 % en 2021), qui sera financé à hauteur de 52,3 % par financement externe. Les recettes globales sont révisées à la hausse de 12 % par rapport à 2021, avec un taux de pression fiscale à 11,7 % du PIB contre 10,6 % l'année précédente. L'Etat a également mis en place des mesures administratives et fiscales pouvant mener à une augmentation des recettes fiscales de 187 M €. Les dépenses publiques augmentent quant à elles de 31 % par rapport à 2021, en raison principalement de la hausse des dépenses de fonctionnement (+ 42 %).

Mozambique - Le déficit courant atteint près de 770 M USD au troisième trimestre

Selon la Banque centrale (Banco de Moçambique), le déficit de la balance des transactions courantes a atteint 764 M USD (soit près de -5% du PIB) au troisième trimestre 2021 – contre 830 M USD (près de -6% du PIB) à la même période l'année précédente. Ces bonnes performances s'expliquent notamment par la nette réduction du déficit de la balance des services (-23% à -383 M USD). A l'inverse, le déficit commercial s'est légèrement creusé (+10% à -475 M USD – en lien avec un rééquilibrage des importations plus marqué que la progression des ventes à l'export). A noter que, sur les neuf premiers mois de l'année 2021, le déficit courant atteint 2,7 Mds USD, un niveau inférieur de plus de 9% à celui observé l'année précédente sur la même période.

RDC - Budget 2022 à 11 Mds USD, en hausse de 3 Mds par rapport à 2021

La loi de finances 2022 de la République démocratique du Congo a été promulguée le 31 décembre 2021. Ce budget (budgets annexes et comptes spéciaux inclus) est équilibré en recettes et en dépenses à 22 253,0 Mds CDF (11,1 Mds USD) contre 16 621,6 Mds CDF (8,3 Mds USD) pour le budget révisé 2021, soit une hausse de 34 %.

On note une augmentation des recettes internes de 23,3 % à 14 756 Mds CDF, découlant de la hausse des recettes courantes. Les prévisions de recettes douanières s'élèvent à 4565 Mds (+52,3 %) et les recettes fiscales à 7131 Mds (+25,8 %). Les recettes non fiscales s'élèveraient à 2664 Mds, en hausse de 47,7 % par rapport à 2021. Les recettes extérieures quant à elles, progressent de 27,2 % à 5 652,4 Mds, principalement en lien avec une hausse des appuis budgétaires, dont une utilisation de 1 564,4 Mds CDF (782 M USD) des Droits de Tirage Spéciaux.

S'agissant des dépenses, le budget 2022 prévoit au niveau des dépenses courantes une hausse des transferts et interventions de l'Etat de 74 % à 4510 Mds CDF. Les charges de personnel connaîtraient un accroissement de 17,2 % pour se situer à 6313,8 Mds. Côté dépenses de capital, les dépenses de construction et de réhabilitation seraient doublées, passant de 1690,6 à 3435,4 Mds.

Sénégal - Le FMI approuve un décaissement de 180 M USD

Le 10 janvier 2022, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la 4ème revue au titre de l'Instrument de coordination de la politique économique (ICPE) ainsi que les 1ère revues au titre de l'Accord de confirmation et au titre de la Facilité de crédit de confirmation (FCC), permettant ainsi un décaissement de 180 M USD en faveur du Sénégal. Par ailleurs, le Conseil a conclu la consultation 2021 au titre de l'article IV. Selon les services du FMI, une reprise vigoureuse est en cours depuis mi-2020, tirée par la production industrielle et le secteur tertiaire, et devrait se poursuivre en 2022 et au-delà en raison de la production de pétrole et de gaz à venir. Toutefois, dans un contexte d'augmentation du déficit budgétaire (6,3% du PIB en 2021) et de la dette publique (73% du PIB en 2021), le FMI encourage les autorités à œuvrer pour une

meilleure collecte des recettes ainsi qu'une amélioration de la gestion de la dette publique afin de préserver sa viabilité.

Tchad - Cadre Commun pour le traitement de la dette : réunion du comité des créanciers du Tchad

Le 22 décembre 2021 s'est tenue une réunion du comité des créanciers pour le Tchad (Arabie saoudite, Chine, France et Inde) en présence des services du FMI et de la Banque Mondiale. Au cours de cette réunion, le comité des créanciers a félicité la conclusion récente du programme adossé sur la facilité élargie de crédit au profit du Tchad et a encouragé les autres bailleurs à accompagner financièrement le Tchad. Le comité a de nouveau souligné la nécessité pour les autres créanciers (privés et bilatéraux) du pays à s'engager dans une négociation de bonne foi pour la restructuration de la dette tchadienne. Enfin, le Comité a marqué sa disponibilité pour échanger avec les créanciers privés avant la signature du memorandum d'entente avec le Tchad.

UEMOA - Maintien des indicateurs d'activité à un niveau élevé

Selon le bulletin mensuel des statistiques de la BCEAO, les principaux indicateurs d'activité économique se maintiennent à un niveau élevé, reflétant l'évolution positive de la conjoncture dans la zone. Ainsi, l'indicateur du climat des affaires, traduisant les opinions des chefs d'entreprises sur la conjoncture, s'est amélioré en moyenne de 7,1 points en glissement annuel (g.a.) en novembre 2021, plus particulièrement en Côte d'Ivoire (+9,1 pts en g.a.), au Mali (+7,9 pts en g.a.) et au Bénin (+6,3 pts en g.a.). S'agissant des indices du chiffre d'affaires, celui du commerce a augmenté de 12,7% en g.a. en novembre 2021 (après +14,4% en g.a. en octobre 2021) et celui des services marchands s'est accru de 15,2% en g.a. (contre +15,1% en g.a. en octobre). Quant à l'indice de la production industrielle, il a progressé de 4,8% en g.a. (contre +4% le mois précédent). L'inflation au sein de l'UEMOA s'est établie à 4,9% en g.a. en novembre 2021 (après +3,8% en g.a. le mois précédent), principalement tirée par l'évolution des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (contribution de +3,8 pts de pourcentage).

Environnement des affaires

Plusieurs pays africains suspendus de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA)

Alors que le 2 novembre, le Président américain Joe Biden a signifié au Congrès son intention de suspendre l'Éthiopie, le Mali et la Guinée de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), cette décision a pris effet le 1er janvier 2022. Cet accord commercial permet notamment aux pays africains d'exporter certains produits (dont les textiles) vers les États-Unis sans taxes douanières. D'après le Président américain, cette suspension s'explique par des violations répétées des droits de l'homme qui contreviennent aux conditions d'éligibilité du traité. Elle s'applique pour l'année 2022 mais sera réexaminée en revue annuelle si la situation s'améliorait. Cette décision aura des effets sur le secteur manufacturier textile de l'Éthiopie, orienté vers l'export. Dix pour cent des exportations éthiopiennes se font vers les États-Unis et cette décision peut ajouter un nouveau frein au contexte déjà défavorable des IDE.

Maurice - Sortie de la liste noire de l'Union européenne contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

La République de Maurice est officiellement sortie de la liste noire de l'Union européenne contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme le 7 janvier 2022, en compagnie de quatre autres pays : les Bahamas, le Botswana, le Ghana et l'Irak. Cette décision souligne les efforts déployés par le pays en matière de renforcement de son système de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Maurice est par ailleurs sortie de la liste grise des « juridictions sous surveillance accrue » du Groupe d'Action Financière (GAFI) le 21 octobre dernier.

Projets et financements

Burundi - Un accord bilatéral signé avec la Tanzanie pour le développement d'une ligne ferroviaire transfrontalière

Le Burundi et la Tanzanie ont signé le 16 janvier, un protocole d'accord pour la construction d'une ligne ferroviaire (Standard Gauge Railway – SGR) reliant la ville de Gitega au Burundi, à Uvinza (ville proche de Kigoma) en Tanzanie. Le coût de la construction du tronçon de 282 kilomètres, dont 156 km en Tanzanie et 126 au Burundi, ne devrait pas excéder le montant 900 M USD, selon le ministre Tanzanien des Finances. Les deux pays se sont accordés pour mobiliser des financements conjointement. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie tanzanienne de développement régional du SGR qui devrait relier Dar es Salaam aux pays voisins enclavés dont l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi puis l'Est de la RDC, venant ainsi directement concurrencer le projet kenyan de corridor Nord (Mombasa-Kampala).

Cameroun et Tchad - Financement de 295 M USD de la Banque Mondiale pour l'interconnexion des réseaux électriques

Le Ministre camerounais de l'économie, Alamine Ousmane Mey et le directeur des opérations de la Banque Mondiale, Abdoulaye Seck, ont signé le 15 décembre 2021 un accord de 295 M USD en vue du financement de la composante camerounaise du Projet d'Interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT). Cette interconnexion fait partie de la liste des 11 projets intégrateurs de la zone CEMAC, et vise à améliorer l'accès des populations à l'électricité dans les deux pays et plus généralement à améliorer les conditions de vie des populations et réduire la pauvreté. Le projet permettra également des gains en coûts de production pour les sociétés nationales d'électricité qui seront chargées de l'exploitation des infrastructures de transport et de distribution de l'électricité réalisées. Pour rappel, le taux d'accès à l'électricité au Tchad est le plus faible au monde, estimé à 8% par la Banque Mondiale. Il est de 64 % au Cameroun.

mais des disparités persistent entre les régions du sud du pays et celles du nord. Par ailleurs, la composante tchadienne du PIRECT est en cours de réalisation grâce à un financement de la BAfD de 38 M USD accordé en 2017.

Nigéria – Signature du premier prêt du Trésor au Nigéria depuis 1990

Mme Emmanuelle Blatmann, Ambassadrice de France au Nigeria et S.E. Mme Zainab Ahmed, Ministre des finances du Nigéria ont signé le 13 janvier le premier prêt du Trésor dans le pays depuis 1990. D'un montant de 55 M EUR, ce prêt concessionnel vise à rénover les infrastructures et équipements de santé dans l'Etat d'Oyo. 300 dispensaires seront rénovés et plusieurs hôpitaux dotés de nouvelles unités de soins spécialisés (pédiatrie, chirurgie) et en ambulances.

Afrique du Sud – La Banque mondiale approuve un financement de 750 M USD

Le 21 janvier, le conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé un financement de 750 MUSD en faveur d'Afrique du Sud, sous forme d'un prêt d'aide budgétaire (ou Development Policy Loan selon la terminologie de la Banque mondiale) d'une maturité de 13 ans dont 3 de grâce. Le financement vise à renforcer la protection sociale en faveur des plus démunis, très affectés par la crise ; et à soutenir le gouvernement dans la transformation du modèle économique sud-africain pour qu'il soit plus durable et plus inclusif. Il s'agit ainsi du premier financement souverain d'ampleur depuis 2017 et le premier de ce type jamais réalisé dans le pays. Le cadre de ce financement confirme le changement d'approche des autorités sud-africaines vis-à-vis des institutions financières internationales – après notamment le financement d'urgence du FMI octroyé en juillet 2020 (4,3 Mds USD). Un second DPL, d'un montant au moins équivalent, pourrait être négocié en 2022, avec comme piliers le financement de la vaccination contre la Covid-19 et la poursuite du programme de décommissionnement des centrales à charbon.

Secteurs d'activités

Energies et matières premières

Afrique du Sud - La Banque d'affaires Rothschild engagée par les créanciers d'Eskom

Les créanciers d'Eskom ont annoncé avoir choisi la banque d'affaire Rothchild & Co comme conseil dans le cadre de la restructuration de la dette de l'électricien public. Pour rappel, la dette d'Eskom a atteint 392 Mds ZAR (23 Mds €) à la fin du premier semestre de l'exercice 2020/2021, cloturé au 230 septembre 2021, soit environ 5,5% du PIB. CE niveau d'endettement est largement insoutenable. D'une part, il représente 60 % du total bilan. D'autre part, depuis plusieurs années, les liquidités générées par l'activité ne permettent pas de prendre en charge le service de la dette. La direction de l'entreprise, en lien avec le gouvernement, met actuellement en œuvre un vaste plan de redressement et de restructuration. La séparation légale de l'activité de transmission (initialement envisagée pour fin 2021) est sur le point d'être conclue mais nécessite désormais l'accord final des créanciers, et l'obtention des licences du régulateur de l'énergie NESRA. Ces derniers craignent que le dégroupage en trois entités (production, transport et distribution) n'altère la capacité de remboursement d'Eskom, en octroyant une part conséquente de la dette aux entités les plus faibles financièrement, en particulier l'entité responsable de la production.

Namibie – Le pays entend devenir un « géant » de l'hydrogène vert sur le continent africain

Suite à l'annonce d'un premier appel d'offres pour les énergies renouvelables en novembre dernier, la filiale du groupe allemand Enertag Hyphen Hydrogen Energy, créée pour l'occasion, a été mandatée pour développer l'hydrogène vert dans le parc national de Tsau Khaeb, non loin de la ville côtière de Lüderitz. Une fois les processus de faisabilité nécessaires achevés, le soumissionnaire privilégié devrait commencer la production et disposera des droits d'exploitation pendant 40 ans. Le projet

a pour objectif la production, d'ici 2030, de 300 000 tonnes d'hydrogène et d'ammoniaque verts, à destination du marché local et international. La production devrait démarrer en 2026 avec une unité de production de 2 GW d'énergie renouvelable, puis atteindre les années suivantes les 5 GW, en plus d'un complexe d'électrolyse de 3 GW. Le coût total des travaux est estimé à 9,4 Mds USD. Selon l'entreprise, les quatre années de construction devraient permettre de créer 15 000 emplois directs et 3 000 autres en pleine exploitation. La Namibie recevrait également 100 millions de dollars namibiens (6,3 M USD) en droits de concessions.

Par ailleurs, le gouvernement allemand affirme que les ressources naturelles de la Namibie pourraient être un atout dans la production d'hydrogène vert bon marché, nécessaire à la réduction des émissions de carbone d'ici 2050.

Nigéria - Le pays maintient ses prévisions pour la production pétrolière pour 2022 malgré des signaux contraires

L'OPEP a annoncé le 4 janvier ses objectifs de production pétrolière pour le mois de février 2022. Pour le Nigéria, les quotas de 1,7 M barils ont été retenus dans la loi de finances pour 2022. Or, sur les 11 premiers mois de l'année 2021, le Nigéria a enregistré un déficit de 200 M barils par rapport aux prévisions de 1,86 M barils / jour. Le pays fait face à une augmentation des vols de pétrole dans le Golfe de Guinée.

Nigéria – Premier exportateur africain de gaz naturel liquéfié en 2021

Selon l'agence britannique IHS Markit, le Nigéria a exporté 17,9 M de mégatonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) en 2021 devant l'Algérie (12,3 M) et l'Égypte (6,9 M), loin derrière le Qatar, premier exportateur mondial (81,3 M), l'Australie (83 M) et les États-Unis (73,6 M). La Chine demeure le premier importateur mondial. Le contexte intérieur nigérian semble pousser le pays à réorienter sa production vers son marché domestique pour répondre à la hausse des prix qui ont doublé en un an. La demande intérieure devrait aussi être tirée par le recours croissant au gaz prévu par le National Gas Expansion Programme. En avril 2021, l'État de Lagos avait d'ailleurs publié un plan pour la conversion de

25% des véhicules de la ville au gaz naturel à l'horizon 2025.

Industrie

Côte d'Ivoire - Inauguration de la première unité d'assemblage de véhicules

Le 10 janvier 2022, le Premier ministre a procédé à l'inauguration officielle de la première unité d'assemblage de minibus du pays, fruit d'un partenariat entre l'entreprise publique SOTRA (Société de transport Abidjanaise) et le constructeur italien de bus IVECO. Cette usine, dont la capacité de production est de 1 000 véhicules de 18 à 26 places par an (configurables en ambulances, camionnettes frigorifiques...), permettra à la Côte d'Ivoire de combler ses besoins en matière de véhicules de transport, et de les proposer 30% moins chers que ceux importés. Cette nouvelle filière industrielle s'inscrit dans la volonté du pays de devenir un hub régional en termes de production de pièces détachées et d'assemblage de véhicules. Ainsi, ces véhicules sont destinés dans un premier temps au marché local puis à l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Selon le Ministre des transports, le carnet de commandes de l'unité est déjà plein jusqu'en 2024 et une seconde ligne de montage est en préparation.

Sénégal - Partenariat entre l'IPD et le CEPI pour la fabrication de vaccins

L'Institut Pasteur de Dakar (IPD) et la Coalition pour les innovations en préparation aux épidémies (CEPI) ont signé, le 18 janvier 2022, un accord de partenariat technique et stratégique dans le cadre du projet de construction au Sénégal d'un centre régional de fabrication de vaccins contre la COVID-19 et d'autres vaccins. Le protocole vise à faire avancer ce projet, dénommé MADIBA, qui devrait permettre à l'IPD de démarrer la production de vaccins dès le troisième trimestre 2022 avec, dans la phase initiale, une production annuelle de 300 M de doses, destinées aux pays africains.

Transport et infrastructures

Sénégal - Inauguration du Train Express Régional

Le Président sénégalais a procédé, le 27 décembre 2021, à la mise en service officielle du Train express régional (TER), le premier du pays, reliant le centre-ville de Dakar à la nouvelle ville de Diamniadio (35 km). Réalisé en 5 ans, avec l'intervention de près de 10 entreprises françaises, ce projet est doté des meilleurs technologies au monde en matière ferroviaire. Il devrait permettre de fluidifier le trafic et désengorger Dakar en réduisant le temps des trajets. D'un coût de 780 Mds FCFA (1,2 Md €), le projet aura été financé par l'Etat sénégalais à hauteur de 250 Mds FCFA (381,1 M €) et ses partenaires au premier rang desquels : (i) la France, à travers l'AFD à hauteur de 150,8 Mds FCFA (230 M€), du Trésor à hauteur de 72,1 Mds FCFA (110 M €) et de Bpifrance à hauteur de 31,5 Mds FCFA (48 M EUR) ; (ii) la Banque islamique de développement (BID) à hauteur de 197 Mds FCFA (300,3 M €) ; (iii) la Banque africaine de développement (BAfD) à hauteur de 120 Mds FCFA (182,9 M €). La 2nde phase du projet devrait relier Diamniadio à l'Aéroport international Blaise Diagne (AIBD) et une 3^{ème} phase reliant AIBD à Thiès et Mbour est envisagée.

Togo - Le premier port sec du pays est désormais opérationnel

D'après le Ministère en charge de l'économie maritime, le port sec de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) est opérationnel depuis le 16 janvier 2022. L'infrastructure, dont les travaux de construction avaient débuté en 2020 et qui s'étale sur 20 ha, est dotée d'un parc à conteneurs d'une capacité de 12 500 EVP. Les camions en provenance ou à destination de l'hinterland (essentiellement Burkina Faso, Niger, Mali) doivent désormais s'arrêter au port sec afin de charger ou décharger leurs conteneurs. Les formalités de dédouanement sont faites sur place. Le transport en provenance et vers les terminaux portuaires est alors assuré par des sociétés de transports locales agréées par les autorités togolaises. Cette nouvelle plateforme devrait permettre de décongestionner le port de Lomé

et renforcer l'ambition du pays de devenir un hub logistique dans la sous-région.

Services

Côte d'Ivoire - Inauguration de « Orange Village »

Le 14 janvier 2022, en présence du Président de la République, le groupe français Orange a dévoilé son nouveau siège abidjanais. Edifice moderne de 15 000 m², vitrine technologique et installation écoresponsable, il confirme l'ancrage du groupe Orange dans la région. Avec ce nouveau siège, qui favorisera la coopération et stimulera l'innovation, Orange accentue le positionnement de la Côte d'Ivoire comme hub des télécommunications.

Ouganda - Réouverture des écoles après une fermeture de près de deux ans

Fermées depuis mars 2020 pour lutter contre la pandémie de COVID-19, les écoles ont rouvert leurs portes le 10 janvier 2022, pour accueillir les quelques 15 millions d'élèves qui n'avaient pas été scolarisés pendant cette période (la plus longue du monde selon certains observateurs). La ministre de l'Education, John Muyingo, a déclaré que tous les élèves seraient d'office inscrits dans la classe supérieure à celle qu'ils avaient quitté au moment de la fermeture et que des mesures ciblées seraient mises en place pour permettre un rattrapage des enseignements non reçus.

Agenda

17 et 18 février 2022	Sommet Union-Européenne-Union Africaine à Bruxelles
17 février 2022	<u>EU-Africa Business forum</u>
10 mars 2022	<u>Forum Afrique du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) – conférence digitale</u>
17 au 21 mai 2022	<u>Sommet Africités à Kisumu</u>
13 et 14 juin 2022	<u>Africa CEO Forum à Abidjan</u>

Contacts

Afrique australe

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ZA>

Afrique du Sud, Botswana, Lesotho,
Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe
Contact : Bertrand FURNO

Angola

Contact : Stephan DUBOST

Mozambique, Eswatini

Contact : Pierre SEJOURNE

Afrique centrale

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CM>

Cameroun, Centrafrique, Guinée
Equatoriale, Tchad
Contact : Michel DROBNIK

RDC, Congo

Contact : Thierry BLIN

Gabon, Sao-Tomé

Contact : Pascal FORNAGE

Afrique de l'Est et Océan indien

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/KE>

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda
Contact : Jérôme BACONIN

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles
Contact : Frédéric CHOBLET

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Contact : Anne-Brigitte MASSON

Ouganda, Soudan du Sud

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

Tanzanie

Contact : Annie BIRO

Soudan

Contact : Rafael SANTOS

Afrique de l'Ouest

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CI>

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée,
Libéria, Sierra Leone

Contact : Daniel GALLISSAIRES

Sénégal, Mauritanie, Cap Vert, Gambie

Contact : Christophe MORCHOINE

Togo, Bénin

Contact : Pascal FOURCAUT

Burkina Faso, Niger

Contact : Béatrice ALPERTE

Mali

Contact : Valéry ALVES

Nigéria-Ghana

↳ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/NG>

Nigéria

Contact : Pascal FURTH

Ghana

Contact : Olivier MARTIEL

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Stéphane Tabarié (stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr)

Pauline Fournel (pauline.fournel@dgtresor.gouv.fr)

Rédacteurs : Services économiques situés en Afrique subsaharienne

Pour s'abonner : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>

Pour se désabonner : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/unsubscribe/>